

VACANCE DE POSTE	
Un attaché temporaire d'enseignement et de recherche ou un enseignant contractuel Section CNU 06 <i>Discipline : Sciences de gestion et du management</i>	
<u>Date de prise de fonction</u> Vacant à partir du 01/02/2026	<u>Mode de recrutement</u> ATER à temps plein Enseignant contractuel à mi-temps Durée du contrat : 1 an

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

L'UNC, ancrée dans son environnement et sa région, a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue.

Ainsi l'UNC est lauréate des appels à projets "Nouveaux cursus à l'université" et "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" du Programme d'Investissement d'Avenir 3. Sur le plan scientifique, l'université est lauréate d'un appel à projets très sélectif du schéma directeur pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" de la commission européenne.

L'UNC est depuis août 2023 lauréate de la troisième vague du très sélectif appel à projets ExcellencES avec son projet "DiversitÉS", bâti sur sa singularité institutionnelle, son ancrage en Nouvelle-Calédonie et embrassant les diversités, biologiques, culturelles et linguistiques de Nouvelle-Calédonie.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3700 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Economie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 3 équipes de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques et chaleureux (Nouville en province Sud et Baco en province Nord), des infrastructures modernes (installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes, plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, ...) des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique, et un environnement et une qualité de travail uniques.

Profil recherché :

Un attaché temporaire d'enseignement et de recherche à temps plein ou un enseignant contractuel à mi-temps en Sciences de gestion et du management.

Activités d'enseignements :

Le recrutement a vocation à renforcer l'équipe pédagogique du département DEG (Droit-Economie-Gestion), particulièrement sur l'aspect « Gestion des Ressources Humaines ». Les interventions auront lieu prioritairement en Licence Economie-Gestion.

La personne recrutée devra assurer des cours de gestion des ressources humaines généralistes et aussi de théorie des organisations. Elle devra être en mesure de prodiguer ses enseignements sous forme de travaux dirigés et éventuellement de cours magistraux, à tous les niveaux de la licence, et s'investir auprès des étudiants en participant, par exemple, à leur encadrement individuel (référent stages).

Une expérience dans l'enseignement supérieur est vivement souhaitée.

Mots clés : Gestion des ressources humaines.

Activités de recherche (le cas échéant) :

L'ATER recruté sera rattaché au Laboratoire de Recherches Juridique et Économique (LARJE). Il devra déployer ses recherches en sciences de gestion dans les deux axes principaux du laboratoire, à savoir « Transitions et Diversités ». Si la personne recrutée ne travaille pas d'ores et déjà sur des problématiques calédoniennes, il sera attendu qu'elle inscrive sa recherche dans l'un des deux axes sus-énoncés et qu'elle participe activement à la vie du laboratoire. Son travail devra s'orienter, autant que possible, sur la zone Pacifique.

Responsabilités collectives :

En tant que membre du département DEG, l'ATER recruté sera amené à participer à toutes les activités proposées par celui-ci, comme les réunions de département ; les journées portes ouvertes ; la présentation de la filière au sein des établissements du secondaire du Grand Nouméa ; la participation aux salons etc.

Contacts utiles :

Nicolas FONT, directeur du département DEG : nicolas.font@unc.nc

Gwendoline BOURHIS-PRIGENT, directrice des ressources humaines : gwendoline.bourhis-prigent@unc.nc

Camille VERBRUGGHE, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement@unc.nc

Si candidature en qualité d'enseignant contractuel.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, copie du dernier diplôme et copie de la pièce d'identité) sont à envoyer **en format pdf** par voie électronique à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie : recrutement@unc.nc

Si candidature en qualité d'ATER, les inscriptions s'effectuent via le portail Galaxie (Altair).

En parallèle, les documents suivants doivent être transmis **en format pdf** à l'adresse recrutement@unc.nc :

- lettre de motivation,
- CV détaillé,
- copie de la pièce d'identité,
- et selon la situation (voir la liste ci-après), soit la copie du dernier arrêté, soit l'attestation du directeur et l'inscription au doctorat, soit une attestation sur l'honneur.

au plus tard le 26/01/2026

Modalités d'accueil d'enseignants en contrat à durée déterminée

(délibération de l'Université de la Nouvelle-Calédonie n° 25-CA-22 du 02 août 2025)

- **Indexation à 1,73** de la rémunération et des primes lors de la présence sur le territoire, à l'instar des personnels titulaires¹

Modalités d'accueil d'un ATER

- **Indexation à 1,73** de la rémunération et des primes lors de la présence sur le territoire, à l'instar des personnels titulaires²

Conditions pour devenir ATER

(décret n° 88-654 du 7 mai 1988)

Peuvent faire acte de candidature :

1° Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'un établissement public en dépendant, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

2° Les allocataires d'enseignement et de recherche ayant cessé d'exercer leurs fonctions depuis moins d'un an, titulaires d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

3° Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ;

4° Les moniteurs recrutés dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, titulaires d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

5° Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat ; en ce cas, le directeur de thèse doit attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;

6° Les titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

La liste des pièces à fournir est fixée en fonction de votre statut.

1°) Vous candidatez sous le statut "Fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une HDR" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de l'appartenance à un corps de fonctionnaire de catégorie A (Arrêté ministériel ou rectoral),
- Justificatif de l'inscription en vue de la préparation du Doctorat ou de l'HDR soit :
 - * Certificat de scolarité et copie recto-verso de la carte d'étudiant pour l'année en cours
 - * OU engagement sur l'honneur à s'inscrire l'année suivante (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

¹ Sauf situations particulières prévues par la réglementation

² Sauf situations particulières prévues par la réglementation

2°) Vous candidatez sous le statut "Fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de l'appartenance à un corps de fonctionnaire de catégorie A (Arrêté ministériel ou rectoral),
- Engagement sur l'honneur à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (Cf modèle ci-dessous)
- Copie du diplôme requis pour l'inscription à un concours d'enseignant-chercheur,
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

3°) Vous candidatez sous le statut "Enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère, ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche à l'étranger pendant au moins 2 ans, et titulaires du doctorat" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de la qualité d'enseignant ou de chercheur dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins 2 ans
- Copie du doctorat, ou d'un titre ou diplôme équivalent,
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

4°) Vous candidatez sous le statut "Etudiants n'ayant pas achevé le doctorat, dont la thèse sera soutenue dans un délai d'un an" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Justificatif de l'inscription en vue de la préparation du Doctorat : certificat de scolarité et copie recto-verso de la carte d'étudiant pour l'année en cours;
- Attestation du directeur de thèse (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

5°) Vous candidatez sous le statut "Titulaires du doctorat ou d'une HDR, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur" :

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Copie du doctorat ou de l'HDR,
- Engagement sur l'honneur à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)